



VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

PROJET ASSOCIATIF



2018-2023



SOMMAIRE

3.	1. LE CONTEXTE
4.	Pourquoi un projet associatif
4-5.	Les orientations et les valeurs partagées par les CPIE
6-7.	Historique de l'association
8.	2. NOTRE POSITIONNEMENT
9.	Nos statuts
9.	Nos principes de fonctionnement
10.	Nos objectifs de 2018 à 2023
11.	Les enjeux
11.	Notre territoire d'actions
12.	Le public touché
12.	Structuration : le projet au coeur de l'association
13.	3. NOTRE ENGAGEMENT
14-15	Nos engagements : réagir/agir et faire agir
16-19.	Notre projet stratégique : les objectifs de progrès
20-23	Annexes



POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF ?

L'association La Sarthe au Fil de l'Eau s'est engagée dans l'actualisation du projet associatif pour réaffirmer son engagement et son positionnement, préciser les objectifs poursuivis et exprimer nos principes et la manière dont nous menons nos actions.

Ce document est fait pour tous : membres, salariés, partenaires, grand public... Il permet d'avoir une visibilité sur le fonctionnement de notre association. Construit de manière participative et partagé, ce projet associatif sera notre ligne de conduite pour les années 2017-2022.

LES ORIENTATIONS ET LES VALEURS PARTAGÉES PAR LES CPIE

Notre association est labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) depuis 1994. Ce label révisé en 2011 nous a été attribué pour 10 ans (2011-2021) par l'Union Nationale des CPIE. Ce label traduit la nature et les qualités de notre association ainsi que notre appartenance à cette Union.

Le label CPIE est attribué à des associations territoriales qui se positionnent sur l'entrée environnementale du développement durable. « Les CPIE ne sont pas des associations de défense mais des pédagogues, des accompagnateurs, très présents sur le terrain, pour réaliser des projets avec les acteurs socio-économiques, pour trouver des consensus entre différents usagers de l'environnement, pour aller vers le développement durable. »

Les CPIE partagent des valeurs communes :

- ⇒ la **gestion humaniste de l'environnement** qui incite à mieux comprendre et situer la place de l'Homme dans son environnement.
- ⇒ La **promotion de l'engagement citoyen**, des démarches participatives et de la concertation.
- ⇒ le **respect de la connaissance scientifique**.

C'est sur le respect de ces critères que se fonde la labellisation de l'association.

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir adhère à ces valeurs. Comme chaque association labellisée CPIE, nous sommes issus d'une initiative citoyenne locale. Cela nous confère des spécificités, aussi bien dans notre savoir que notre savoir-faire, que nous tenons à souligner dans ce document.

En complément des valeurs qu'ils partagent, les CPIE ont développé trois modes d'agir qui les caractérisent : **chercher, développer, transmettre**.

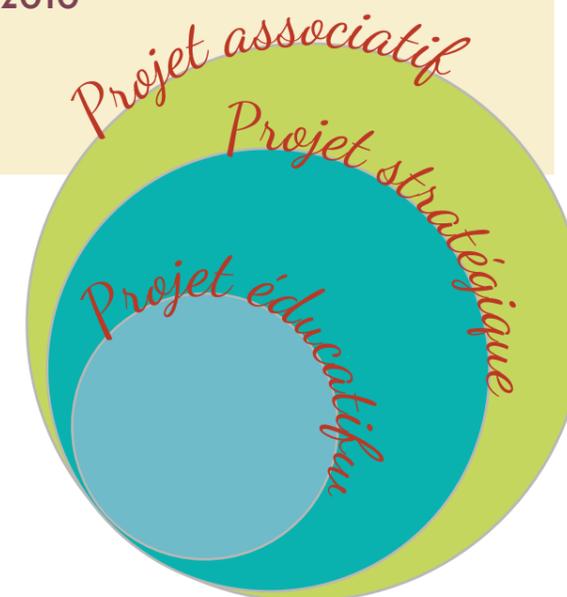
Les associations labellisées « Centre permanent d'initiatives pour l'environnement » (CPIE) agissent par l'intermédiaire de leurs équipes professionnelles.

Chaque CPIE :

- entretient des relations étroites avec son territoire, ses élus et acteurs socio-économiques et noue des relations contractuelles avec différents financeurs, les collectivités territoriales spécifiquement,
- développe une diversité de savoirs et savoir-faire mobilisables sur le terrain et par le réseau national.

L'ASSOCIATION LA SARTHE AU FIL DE L'EAU A OBTENU LE LABEL CPIE EN 1994, UNE ÉVALUATION DU LABEL A EU LIEU EN 2010 POUR 10 ANS.

Valeurs du réseau uncpié



HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

1986

Création de l'association La Sarthe au Fil de l'Eau

Lieux : Siège social à Percé-sur-Sarthe

Président : Jacques Fourgeaud

Fondateurs : Jacques Fourgeaud, François Besugey, Robert Mauduis

Adhérents : 30

Territoire : Vallée de la Vègre, Vallée de la Sarthe

Statut : Protéger et sauvegarder les chemins de halage sur les 135 km qui séparent Le Mans d'Angers.

Missions : Travaux de débroussaillage des chemins de halage par des bénévoles ; mise en place du sentier d'interprétation en forêt de Bellebrande avec l'ONF.

Salariés : Aucun

1992

Installation de l'association à Sablé

Lieux : Maison des associations à Sablé-sur-Sarthe

Président : Jacques Fourgeaud

Territoire : Pays Vallée de la Sarthe

Missions : Mise en place d'un sentier d'interprétation sur le patrimoine industriel ; éducation à l'environnement dans les écoles de Sablé ; sorties grand public (randonnée pédestre, ornithologie, canoë).

Salariés : Première équipe permanente (1 animateur-objeteur de conscience, 1 animateur canoë).

1993-1994

Labellisation Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de la Sarthe et achat d'une maison du 15ème siècle à Poillé-sur-Vègre

Lieux : Maison des associations à Sablé

Président : Jacques Fourgeaud

Adhérents : 250

Territoire : Pays Vallée de la Sarthe

Missions : Education populaire (animation village, centre de loisirs, canoë, chantier de jeunes, patrimoine bâti) ; éducation à l'environnement (animations nature, ruche, animations scolaires, création d'outils pédagogiques) ; formation environnementale pour des chantiers d'insertion ; études environnementales sur la Vègre et l'Erve.



Locaux du CPIE à Poillé-sur-Vègre

1998

Installation de l'association à La Flèche et demande de changement de nom CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Lieux : Maison de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi à la Flèche, comptabilité toujours sur le site de Poillé-sur-Vègre (jusqu'à la vente de la maison)

Président : Delphine Vannier (Changement en 2004 : Dominique Balay)

Adhérents : 100

Territoire : Pays Vallée de la Sarthe et Vallée du Loir

Statut : Cette association constituée en Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement ayant pour titre « Vallées de la Sarthe » a pour objectif de former, d'animer et de sensibiliser à l'environnement naturel et culturel, d'offrir à la population de la Sarthe des clés lui permettant de saisir l'originalité et la valeur de son environnement et de travailler à son amélioration. Il contribue au développement de la recherche, de l'éducation et de l'information en matière de gestion des milieux, d'aménagement des sites, de valorisation des cultures et des patrimoines.

Missions : Animations/Expositions tourisme vert et vulgarisation scientifique ; éducation à l'environnement (animations scolaires), chantiers de jeunes bénévoles ; formations (accueil de stagiaires) ; études (diagnostic écologique, inventaires) ; participation au développement du territoire.

Salariés : 4 salariés (1 directrice, 1 chargé de développement, 2 animateurs nature et techniques en environnement)

Aménagement dans les locaux à Poillé-sur-Vègre

Installation de toute l'équipe à la

Président : Dominique Davoine

2005

2010-2011

Installation au Moulin de la Bruère et renouvellement du label CPIE pour 10 ans

Lieux : La Flèche

Président : Dominique Davoine

Adhérents : 66

Territoire : Pays Vallée de la Sarthe et Vallée du Loir

Statut : Cette association labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, contribue au développement de la recherche, de l'éducation et de l'information en matière de gestion des milieux, d'aménagement des sites, de valorisation des cultures et des patrimoines.

Missions : Education à l'environnement (chantier de jeunes, animations nature, animations scolaires, création d'outils pédagogiques) ; groupes de bénévoles à thème (ruches, jardins, chauves-souris) ; études (diagnostic écologique, animation site Natura 2000).

Salariés : 7 salariés (1 directrice, 1 secrétaire comptable à mi-temps, 1 chargé de missions, 1 chargé de missions animation et valorisation des territoires, 1 chargé d'actions biodiversité, 1 chargé d'actions environnement, 1 animateur) + 2 services civiques + 1 CDD 5 mois (animateur).



Locaux du CPIE à La Bruère à La Flèche

2012-2014

Présidente : Carine Ménage

2015-2018

Président : Jacques Fourgeaud

Adhérents : 120

Salariés : en 2018 : 13 salariés (1 directrice, 1 secrétaire comptable, 3 animateurs, 1 chargée de communication, 4 chargé d'études, 3 chargés de mission études).

2. NOTRE POSITIONNEMENT

NOS STATUTS

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir est une association loi 1901.
L'objet statutaire de notre association est de « contribuer au développement de la recherche, de l'éducation et de l'information en matière de gestion des milieux, d'aménagement des sites, de valorisation des cultures et des patrimoines ».

Militant du dialogue territorial : L'accompagnement des territoires est notre fil conducteur pour l'expertise technique et scientifique mais également l'accompagnement pédagogique de concertation et de médiation.

NOS PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le CPIE agit à deux niveaux :

Dans le temps long de l'éducation, en menant des actions permettant à chacun de s'épanouir, de se situer dans le monde dans lequel nous vivons et d'y agir de façon responsable, en conscience des réalités. Il s'agit donc d'une éducation par l'environnement et dans ce cas, elle sert de support.

Dans l'accompagnement de démarches, qui visent le changement des comportements individuels et collectifs indispensable à la préservation de la qualité de l'environnement : il s'agit dans ce cas d'une éducation pour l'environnement.

Le CPIE s'engage à :

- ⇒ Faciliter l'appropriation des connaissances, de capacités et d'attitudes nécessaires à la prise de conscience des réalités du monde actuel et des enjeux liés au développement durable et leurs évolutions.
- ⇒ Accompagner les projets permettant l'évolution des comportements individuels et collectifs au regard des enjeux liés au développement durable.

Dans tous les cas, l'action sera menée en veillant à :

- ⇒ Etre dans une attitude d'ouverture et de compréhension de l'autre, du respect de ses choix et de ses raisons d'agir
- ⇒ Accepter et favoriser la différence
- ⇒ Connaître et s'adapter à son public
- ⇒ Prendre en compte le contexte social, économique et environnemental et les contraintes qui y sont liées
- ⇒ Conserver une position de neutralité –de dialogue territorial (garder un regard sur son propre positionnement par rapport aux sujets traités, objectivité).

NOS OBJECTIFS POUR LA PÉRIODE 2018-2023

La démarche

- ⇒ S'inscrire dans des partenariats et alliances favorisant l'échange, la cohérence et l'efficacité pour le territoire
- ⇒ Proposer des démarches participatives, être assembleur de compétences
- ⇒ S'adresser à tous les publics y compris les acteurs socioéconomiques, diversifier les outils pédagogiques
- ⇒ Promouvoir l'action citoyenne au service de la collectivité, soutenir les initiatives locales

LES ENJEUX:

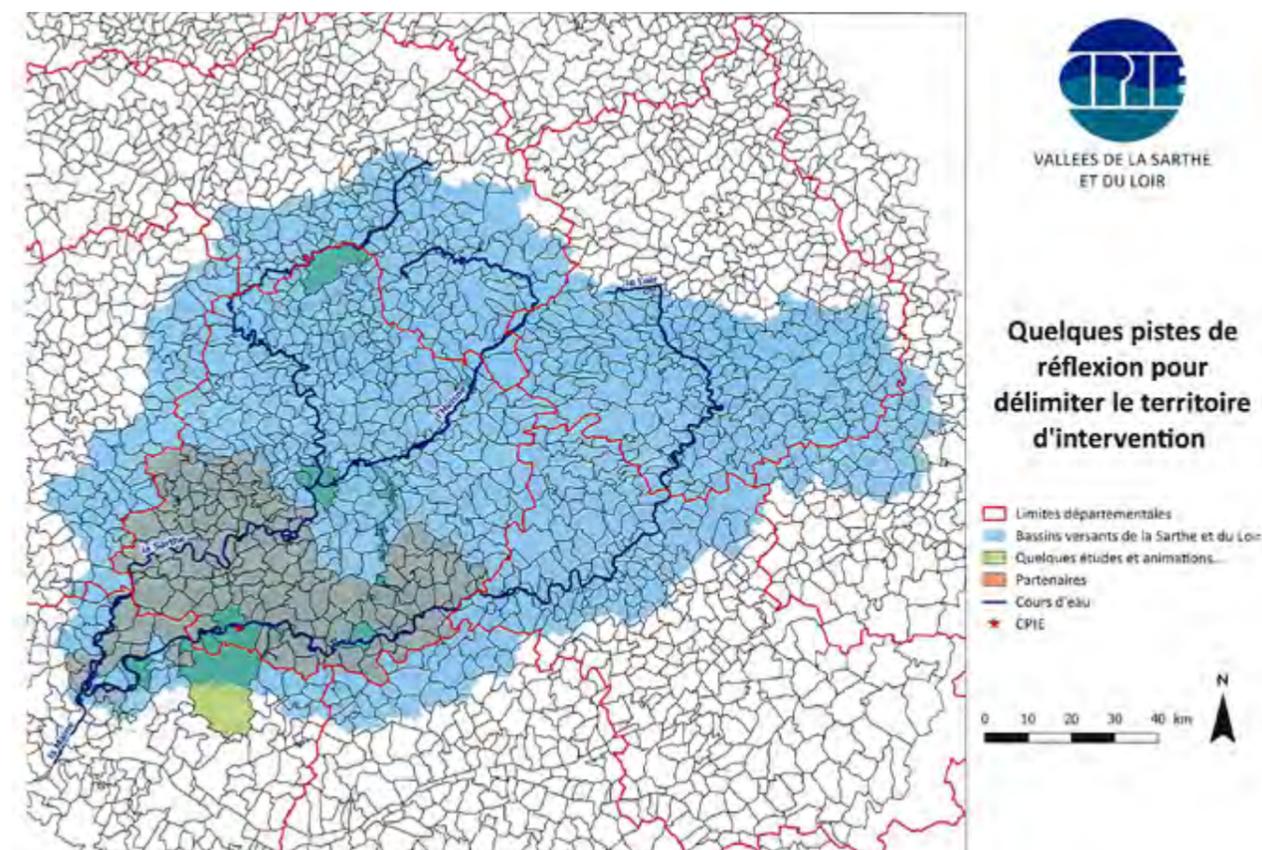
Notre territoire : eau et ruralité

- ⇒ Qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- ⇒ Biodiversité ordinaire et de proximité (bocage, prairies, forêt)
- ⇒ Espèces et habitats remarquables
- ⇒ Adaptation au Changement climatique (éco habitat, transports doux...)
- ⇒ Economie responsable
- ⇒ Ressources, usages et déchets (économie circulaire)
- ⇒ Dimension sociale et bien être humain

NOTRE TERRITOIRE D'ACTION

Notre territoire d'actions identifié selon les enjeux environnementaux fort des deux rivières Sarthe et Loir sur le Sud Sarthe s'étendent dans une logique de Bassin Versant sur l'ensemble de la Sarthe, une partie du Maine et Loire et Mayenne, et potentiellement Orne, Indre et Loire pour les départements les plus proches de la Région Centre Val de Loire.

Garante d'une logique d'actions liées aux enjeux de continuités écologiques, ce territoire de Bassin Versant est donc essentiel à prendre en compte pour notre déploiement futur.

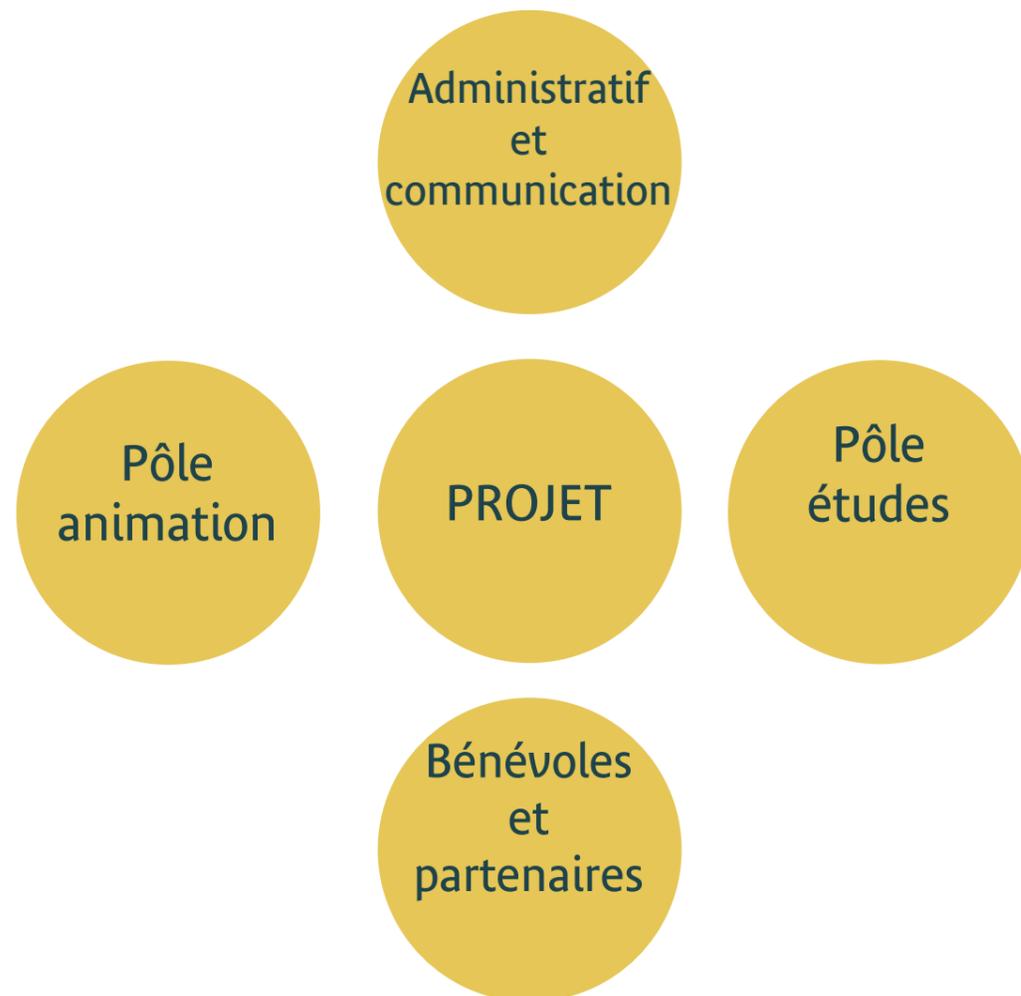


LE PUBLIC TOUCHÉ

Le public provient de la même zone géographique avec un rayonnement en cours de développement au niveau départemental. Afin de toucher le plus de public possible, nous concentrerons nos efforts de déploiement d'animations sur les bassins de vie existants ou en croissance.

STRUCTURATION : LE PROJET AU CŒUR DE L'ASSOCIATION

Sur stratégie pilotée par le Conseil d'Administration, les projets sont déclinés et suivis comme suit :



3. NOTRE ENGAGEMENT

NOS ENGAGEMENTS : RÉAGIR/AGIR ET FAIRE AGIR

Concernant l'identité du CPIE

- ⇒ Animer et développer la vie associative
- ⇒ Avoir un site CPIE identifié et reconnu
- ⇒ Renforcer les relations salariés/bénévole/ administrateurs
- ⇒ Lancer la réflexion sur le changement de nom de notre structure pour qu'il soit plus pertinent avec notre territoire d'action réel

Concernant notre fonctionnement

- ⇒ **Rester force de proposition pour initier des projets** d'accompagnements et/ou d'éducation sur notre territoire en lien avec l'adaptation au changement climatique
- ⇒ **Développer le fonctionnement en mode projet**, en concevant des projets coproduits entre les pôles et avec différents partenaires
- ⇒ **Favoriser l'initiative** par l'exploration de nouveaux champs des possibles : recherche et développement
- ⇒ **Renforcer notre implication sur le territoire par des alliances** : associations, les structures de développement territorial économique, culturel, patrimonial, structures sociales,...
- ⇒ **Un modèle socio économique adapté et durable pour notre association**
 - Conforter les richesses humaines de l'association (salariés, bénévoles, volontaires,...)
 - Poursuivre l'hybridation des financements tout en favorisant les subventions, mécénat, dons pour un investissement sociétal dans nos actions
 - Encourager les alliances de positionnement, de production et de moyens
- ⇒ **Replacer le bénévole au cœur de l'association et favoriser l'adhésion**
 - Renforcer la reconnaissance de l'engagement
 - Etre plus lisible sur l'action bénévole
 - Favoriser l'engagement avec des outils de présentation de l'association, des engagements possibles

C'est quoi le bénévolat ?

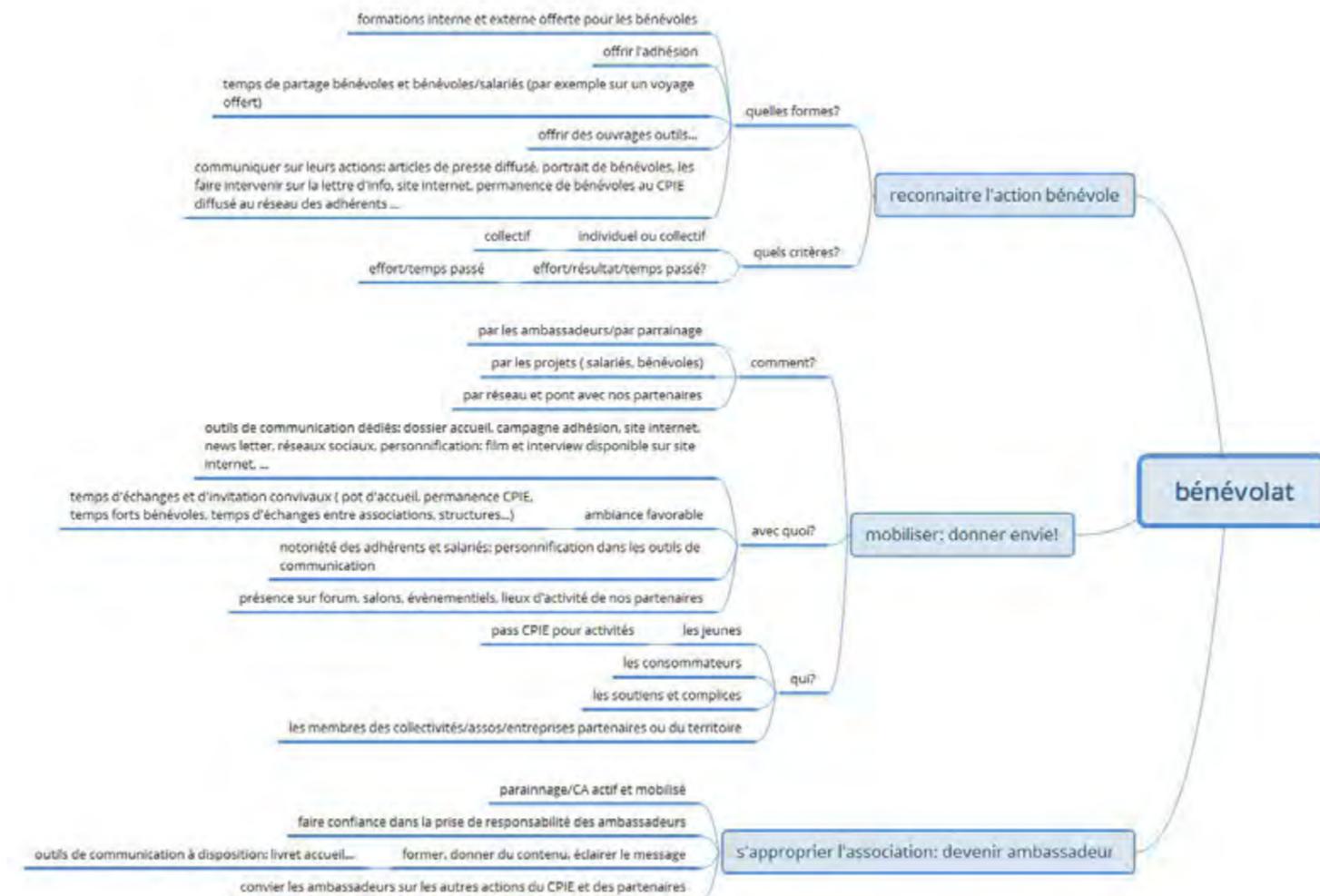
Le bénévole peut être adhérent ou non.

- Adhérent de soutien (non actif)
- Adhérent consommateur
- Adhérent bénévole (projet, vie quotidienne, administrateurs)
- Bénévole occasionnel : le complice électron libre

Notre association favorisera la reconnaissance des différentes formes d'adhésion qui composent aujourd'hui le paysage associatif.

Création d'un parcours bénévole qui retrace à l'entrée d'un nouvel adhérent ou pour tous les adhérents déjà à l'association notre univers, nos possibles, nos envies, la part laissée aux possibles, souhaits et envies des entrants, les engagements et reconnaissance, les lieux et temps de partage. Ce parcours sera à décliner comme suit :

Synthèse des travaux partagés pour notre projet associatif et pistes d'actions à prioriser pour les 3 prochaines années.



LE PROJET STRATEGIQUE :

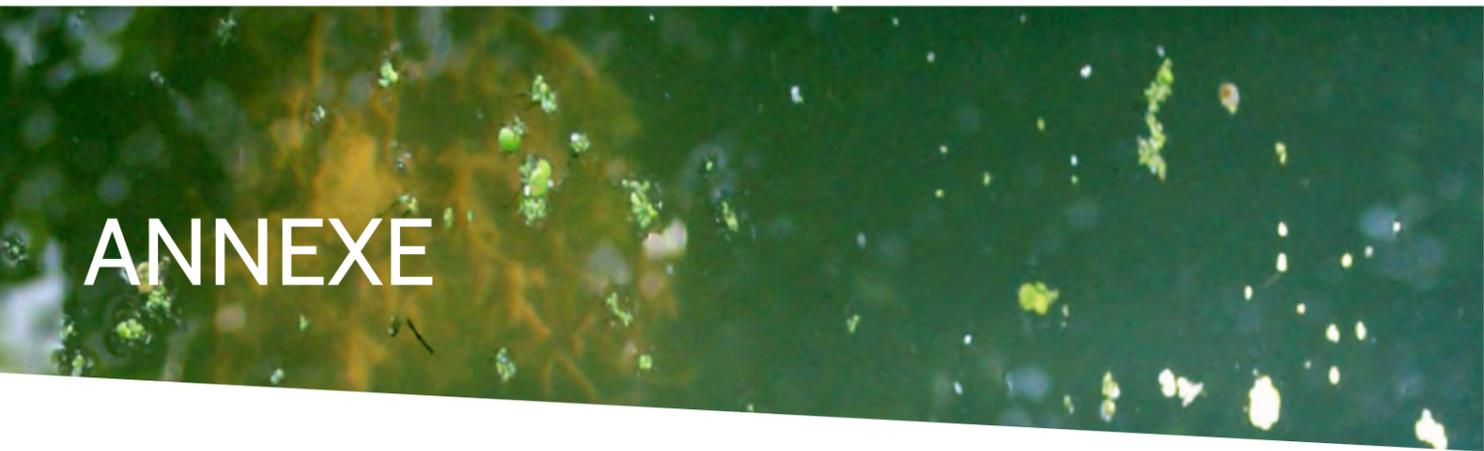
OBJECTIFS DE PROGRÈS 2018-2020

Objectif de progrès 1	Echéances	Actions à réaliser	Moyens à mobiliser	Indicateurs de réussite
Consolider la vision stratégique de l'association : le projet au cœur de la structuration	Avril 2018	Actualiser le projet associatif au regard des évolutions de territoire	Ressources humaines : capitalisation des contacts existants, mobilisation du Conseil d'Administration, création d'un groupe de travail	- le projet associatif formalisé et adapté voté en Assemblée Générale
	2018	Structurer et donner des moyens de mise en œuvre du projet associatif	Ressources humaines – (salariés, administrateurs, bénévoles) financement accompagnement	- Existence d'outils de management - Existence de fiches de poste - Existence d'un organigramme
	2018	Elaborer un plan d'actions (activités, partenariats, financements) et de développement décliné à partir du projet associatif	Ressources humaines – (Salariés, administrateurs, bénévoles) financement accompagnement	- plan d'actions validé en Conseil d'Administration - plan de communication réalisé, validé et diffusé - communication aux partenaires techniques et financiers - mode projet actif au sein de l'association - financements recherchés pour le projet et non l'inverse

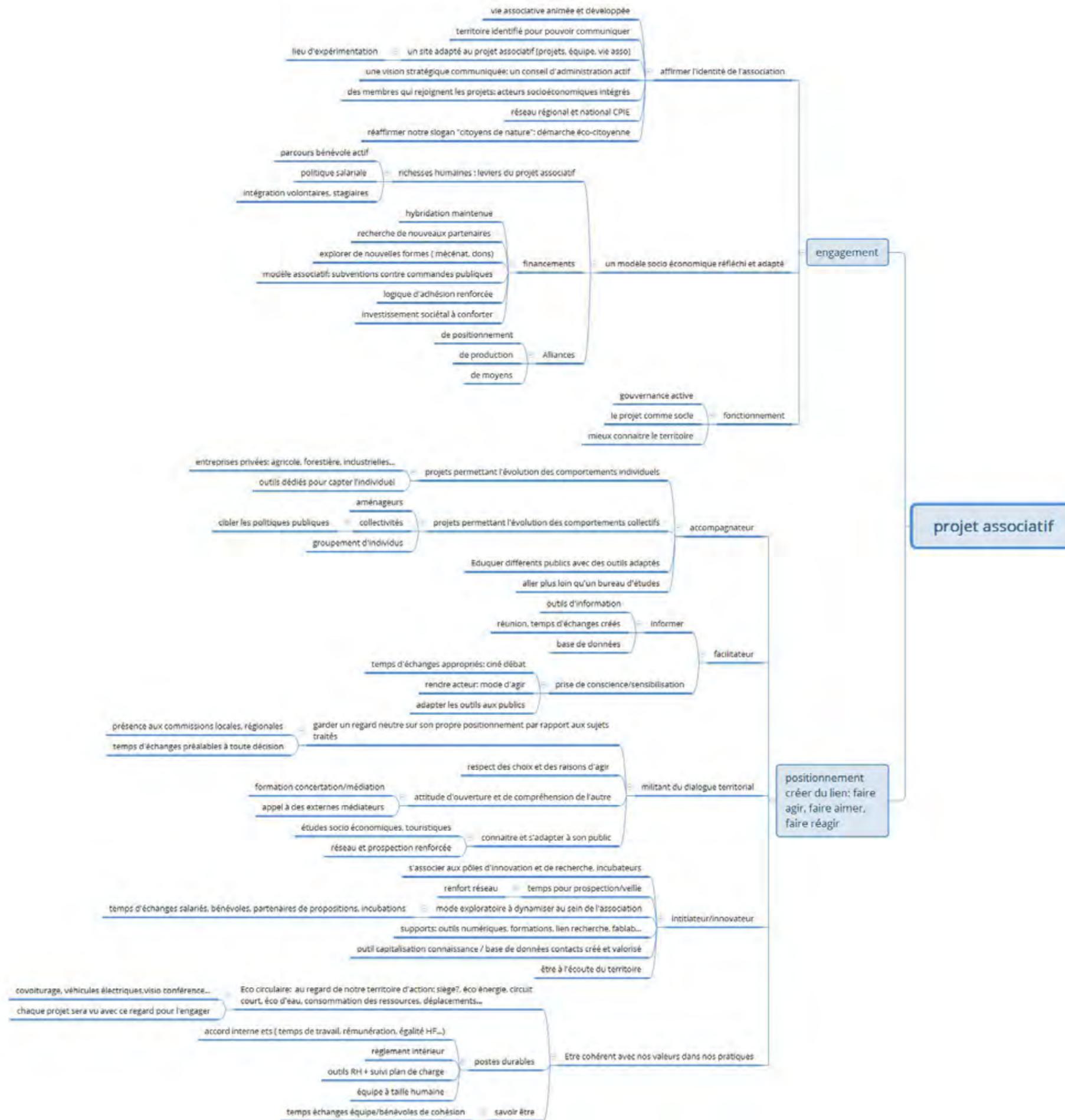
Objectif de progrès 2	Echéances	Actions à réaliser	Moyens à mobiliser	Indicateurs de réussite
Renforcer l'implication territoriale du CPIE	2018-2020	Agir auprès des instances de pilotage et de concertation pour développer des projets structurants sur notre territoire d'intervention	Ressources Humaines Financement accompagnement	- Participation aux instances de pilotage ou de concertation du territoire d'intervention - Plan de communication validé et mis en œuvre (site internet, com ciblée..) - Outils de veille et prospection opérationnels - Participation au comité de pilotage du site de la Bruère, rencontre des acteurs, élaboration d'un plan d'actions
	2018-2020	Un site physique pour le CPIE – lieu d'échanges et partage, expérimentation. Lieu pour identifier le CPIE	Ressources humaines – (salariés, administrateurs, bénévoles) financement accompagnement	- Etude site physique CPIE - Projet de site réalisé
	2018-2020	Renforcer notre capacité d'innovation	Ressources Humaines Etude stratégique, alliances	- Alliances partenaires sur recherche et développement - Recherche de financements adaptés

Objectif de progrès 3	Echéances	Actions à réaliser	Moyens à mobiliser	Indicateurs de réussite
Replacer le bénévole/ adhérents au cœur de l'association: valoriser l'engagement bénévole autant que l'investissement des salariés	2018-2020	Renouveler les instances décisionnelles en adéquation avec le projet de territoire (actuel et extension)	Ressources humaines – direction+ Administrateurs	- Recherche active des administrateurs pour le renouvellement des instances - Implication des administrateurs dans les instances de pilotage ou concertation
	2018-2020	Maintenir la dynamique bénévole et donner du sens avec des temps d'échanges et lien entre salariés, adhérents, partenaires	Ressources humaines – direction+réfèrent vie associative+ communication Création d'un groupe de travail	- temps d'échanges adhérents, salariés
	2018-2020	Création d'un parcours bénévole adapté aux nouvelles formes d'engagement	Ressources humaines – direction+réfèrent vie associative+ communication Création d'un groupe de travail	- Diffusion dès entrée d'un nouveau membre dans l'association.
	2018-2020	Valoriser le bénévolat dans nos projets et chercher à le concilier avec la professionnalisation de l'association	Ressources humaines – direction+ Administrateurs	- Montage de projet intégrant le bénévolat et le valorisant - Les bénévoles administrateurs ou participants au projet seront intégrés dès le montage ou la sollicitation de l'association

Objectif de progrès 4	Echéances	Actions à réaliser	Moyens à mobiliser	Indicateurs de réussite
Un modèle socioéconomique revu et adapté à l'activité du CPIE	2018-2020	Richesses Humaines valorisées	Ressources humaines – direction+ Administrateurs	- Politique salariale - Parcours bénévoles - Intégration volontaires, stagiaires (lien missions sociales...)
	2018-2020	Financements en adéquation avec nos valeurs et notre statut	Ressources humaines – direction+ Administrateurs	- Partenariats de projets (subventions) et investissement sociétal recherché - Fonds issus d'entreprises ou groupes qui répondent à nos valeurs : chaque projet sera lu au regard de ce critère avant de l'acter.
	2018-2020	Alliances renforcées	Ressources humaines – direction+ Administrateurs	A renforcer : - Partenariat pour innovation sociétale - Partenariats association/Entreprises du territoire - Partenariats entre « pères »pour multiplier l'impact



ANNEXE



La Bruère
72200 La Flèche
02.43.45.83.38
cpiesartheloir@wanadoo.fr
www.cpie72.ouvaton.org



VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement